

Avenir de la langue française

N° 35 - novembre 2008

Journal de l'association Avenir de la langue française,

Association loi 1901, créée en 1992, agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication

SOMMAIRE

Éditorial	1
La vie de l'association	2
➤ Nouveau site Internet d'ALF	
➤ Participation d'ALF au Forum des associations du 12 ^e	
➤ Conseil d'administration	
➤ Assemblée générale annuelle et assemblée générale extraordinaire	
➤ Appel à candidature au conseil d'administration	
Français et Francophonie dans les institutions	4
➤ Les langues et la Francophonie dans la Constitution française révisée	
Dossier	5
➤ Lettre du président d'ALF à M. Nicolas Sarkozy, président de la République	
➤ Les combats du français	
➤ Pour que les Français aiment à nouveau leur langue	
➤ Un extrait de l'article de M. Maurice Lévy sur la domination anglo-saxonne dans la publicité	
➤ L'anglais tue notre savoir	
➤ Questions pour un champion francophone	
Le français dans le travail	16
➤ La CFTC a assigné Europ Assistance France	
Ne dites pas mais dites	17
Lecteurs : des exemples à suivre	17
À voir notamment sur le site d'ALF	20
Parutions signalées	20
Dernière minute	20
➤ Le prix Jean Ferré (ex-prix Daudet) décerné pour 2008 à Albert Salon	

ÉDITORIAL

Pour le Sommet de la Francophonie à Québec (17-19 octobre 2008)

Le président de la République a pu y citer des gestes importants de la France : l'introduction par le Congrès, le 21 juillet dernier, de la Francophonie dans notre Constitution ; et l'ouverture prochaine de la Maison de la Francophonie à Paris, deux avancées auxquelles ALF est loin d'être étrangère.

Voilà qui est tout à fait dans la ligne de ses discours nets et incisifs, le 9 mars 2007 à Caen, le 20 mars 2008 à la Cité universitaire internationale : « L'obsession d'une langue unique au prétexte de l'efficacité est un leurre qui masque les effets de domination de la pensée unique dont la langue unique est l'antichambre (...) Je me battrais pour que dans les instances européennes et à l'ONU le français continue d'être employé (...) Je me battrais pour que soit généralisé partout en Europe l'enseignement de deux langues étrangères, parce que c'est la seule façon efficace pour que l'hégémonie de l'anglais soit battue en brèche ».

Pourtant, le protocole de Londres sur les brevets européens, qui réduit l'usage la langue française, a été ratifié en 2007.

Et on constate, chez certains de ses ministres, des annonces insistantes, et des actes, qui vont à l'encontre des claires orientations du Président.

Le syndicat SNESUP le relève dans sa lettre de septembre 2008 au sujet de la ministre de l'Enseignement supérieur et du rapport de M. Jolion, président du Comité de suivi « master ». Ce rapport introduit une proposition qui anéantit *de facto* l'obligation existante d'usage du français dans les cours, les examens et les soutenances. Des enseignements obligatoires pour les Français pourraient ainsi être assurés dans une langue étrangère.

M. Bernard Sergent et plusieurs de nos adhérents choqués relèvent aussi les déclarations de M. Xavier Darcos sur le nécessaire bilinguisme français-anglais. Même constat alarmé dans le grand journal québécois *Le Devoir* du 8 septembre. C. Roux, son correspondant à Paris, s'appuie sur Claude Hagège : « Croire que l'enseignement de l'anglais en France laisse à désirer tient du "préjugé" et d'un "absurde complexe" (...) La France se compare aux petits pays du nord de l'Europe, dont les réalités linguistiques et historiques sont très différentes. (...) Claude Hagège n'est pas le seul à s'inquiéter d'un bilinguisme qui consacrerait le monopole international de l'anglais. L'Observatoire européen du plurilinguisme (nombreuses associations européennes) a estimé que ces déclarations allaient à l'encontre de la position officielle de M. Sarkozy. »

Les Français qui ont aimé ses discours, et les francophones du monde qui s'inquiètent du comportement de la France à l'égard de sa langue et de la Francophonie, espèrent que le Président fera les vigoureuses mises au point nécessaires, comme il le fit à l'égard d'autres ministres dans divers domaines.

**Le président,
Albert Salon**

Président de l'association : Albert Salon	Rédaction et siège de l'association : 34 bis, rue de Picpus - 75012 Paris - Tél. 01 43 40 16 51
Directeur de la publication : Jean Jacques Méric	Site internet : www.avenirlanguefrancaise.fr
Comité de rédaction : Lionel Cudennec, Guillen Deschamps, Jean Hourcade, Françoise-Laura Lebeau, Denis Nardin, Albert Salon	Courriel : avenirif@laposte.net
Abonnement inclus dans l'adhésion à l'association Adhésion de base à l'association, membre actif : 35 €	Imprimé par nos soins

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Le nouveau site Internet d'ALF

Le nouveau site d'ALF (www.avenirlanguefrancaise.fr) a été lancé début juillet dans sa première mouture et mi-septembre pour l'actuelle. Nous vous tiendrons au courant de ses évolutions ; ce mois-ci, c'est l'occasion de préciser ce que vous pouvez y trouver. L'espace du site est composé de 4 grandes parties :

1. AU CENTRE se trouve l'éditorial (du président, en principe) et les 10 dernières *nouvelles* (cliquez sur le + pour les dérouler).

2. À GAUCHE, l'espace est composé de 2 menus :

ALF : on y trouve les textes de référence de l'association et ses positions principales (**Notre Association, Actions, Législation, Francophonie, L'Europe et nous, le Droit de comprendre, Publications**).

et encore... avec des exemples d'incivilités linguistiques (**au musée des Horreurs**), les nouvelles et les éditoriaux précédents (**Éditoriaux, Nouvelles**), des informations sur le français (**La vie de la Langue**) et des textes complémentaires (**Autres textes**).

3. À DROITE, deux parties également :

Recherche : un moteur de recherche interne permet, par exemple, de rechercher « Villers » dans tout le site.

D'autres le disent aussi ! : articles intéressants vus sur d'autres sites.

4. EN HAUT, une barre de menus permet d'accéder à des fonctions complémentaires :

Accueil : permet un retour à la page d'accueil (comme en cliquant sur le logo)

Nouvelles : affiche toutes les nouvelles, en entier

Liens : affiche nos liens classés par familles (Associations, Francophonie, Site officiels, Autres associations et journaux, Législation, Dictionnaires & vocabulaire)

Téléchargements : les fichiers que l'on peut charger à partir de notre site (bulletins depuis janvier 2002, Guide de l'utilisateur, fiche d'observation)

Toute critique ou suggestion sera la bienvenue (administrateur@avenirlanguefrancaise.fr).

Marc-Antoine Renard,
administrateur du site

L'adresse précédente www.avenirlanguefrancaise.org permet d'arriver également à ce site, ainsi que www.avenir-langue-francaise.fr

PARTICIPATION D'ALF AU FORUM DES ASSOCIATIONS DU 12^eARRONDISSEMENT DE PARIS

ALF a participé le samedi 20 septembre au 8^e Forum des associations du 12^e arrondissement de Paris, organisé sur le boulevard de Reuilly par la mairie d'arrondissement. Plus de 200 associations ayant leur siège dans 12^e étaient présentes.

Plusieurs membres du conseil d'administration, le président et des bénévoles se sont relayés tout au long de cette journée pour assurer une permanence active sur notre stand. Le temps, ensoleillé, était de la partie, et nombreux furent les visiteurs qui manifestèrent intérêt et sympathie pour notre action.

À voir sur le site Internet d'ALF



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration d'Avenir de la langue française se réunira le 21 novembre 2008.



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES D'ALF

L'assemblée générale annuelle d'ALF se tiendra le samedi 17 janvier 2009, à 14 heures 30, en Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne - 75005 Paris, salle Jean-Cavilhès. Elle sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire en vue de modifier les statuts pour que le Président puisse avoir la possibilité de déléguer un tiers pour certaines formalités mineures.

APPEL À CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suivant les statuts d'ALF, le conseil d'administration est renouvelable par tiers chaque année. L'assemblée générale procédera au prochain renouvellement lors de sa réunion du 17 janvier 2009.

Seuls les adhérents à jour de cotisation pour l'année 2008 peuvent être candidats au conseil d'administration.

Si vous souhaitez être candidat à un poste d'administrateur, il vous appartient de faire acte de candidature sur papier libre et de l'adresser au siège d'ALF avant le 24 décembre 2008.

FRANÇAIS ET FRANCOPHONIE DANS LES INSTITUTIONS**COMMUNIQUÉ D'AVENIR DE LA LANGUE FRANÇAISE**

Paris, le 22 juillet 2008

Les langues et la Francophonie dans la Constitution française révisée

Après la révision constitutionnelle votée le 21 juillet 2008 en Congrès à Versailles

- La langue française figure toujours dans l'article 2 : **« La langue de la République est le français. »**
- Les langues régionales, enracinées, mais non pas les langues « minoritaires importées » (des immigrés) figurent dorénavant dans la Constitution, au titre : **« DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES »**, à l'article 75, alinéa 1^{er} : **« Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France. »**
- La Francophonie, au sens de la communauté des « pays ayant le français en partage », est dorénavant constitutionnelle, au titre XIV (« DES ACCORDS D'ASSOCIATION ») qui devient : **« DE LA FRANCOPHONIE ET DES ACCORDS D'ASSOCIATION »**, à l'article 87 : **« La République participe au développement de la solidarité et de la coopération entre les États et les peuples ayant le français en partage. »**

Commentaires de l'association ALF :

✓ L'alinéa de l'article 2 sur la langue de la République avait été **introduit à la demande d'ALF**, alors animée par MM. Dominique Gallet, Jean Hourcade, Dominique Noguez, Philippe Rossillon, Albert Salon... et appuyée par des parlementaires amis (MM. André Bellon, Xavier Deniau, Jacques Toubon...), lors de la révision constitutionnelle permettant la ratification du traité européen dit de Maëstricht.

✓ Cette introduction permit alors à **ALF de préparer l'esquisse de** ce qui devint, le 4 août 1994, **la loi sur l'emploi de la langue française, dite « loi Toubon »**.

ALF, soutenue par plusieurs autres associations aux buts identiques ou proches, approuvée par de nombreuses personnalités et des élus de divers bords, a pris une position largement diffusée sur les langues **régionales enracinées** :

✓ **Il convient d'accorder une aide, même publique**, au maintien et au développement de ce **patrimoine de la France**,

✓ mais avec **deux butoirs très importants** :

- pas de reconnaissance comme langue **officielle** dans les départements français ;
- **ni de statut de langue véhiculaire principale de l'enseignement** à tous niveaux de l'enseignement public ou bénéficiant d'une aide et d'une reconnaissance publiques.

ALF et les associations qui la soutiennent restent **fermement opposées à la ratification par la France de la « Charte européenne des langues régionales et minoritaires »**, qui remettrait en cause un des principaux socles de l'unité nationale.

✓ ALF avait essayé dès 1992, puis lors des révisions ultérieures, d'obtenir l'introduction de la Francophonie dans la Constitution, afin de bien marquer que **la vocation de la France ne se limite pas au continent européen, mais est mondiale et doit s'étendre au « Grand Large » dont la communauté francophone est un élément essentiel**.

Au fil des révisions successives, ALF a reçu le soutien de plusieurs parlementaires, principalement de M. Jacques Legendre, sénateur du Nord, secrétaire parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, et de diverses associations.

ALF ne peut donc que se réjouir de voir ainsi **seize ans de ses efforts** opiniâtres aboutir, grâce aux soutiens ainsi renforcés au fil des révisions de la Constitution française.

La France pourra ainsi, au prochain Sommet francophone d'octobre 2008 à Québec, faire état d'une avancée significative, et suggérer à plusieurs de ses partenaires d'accorder une place comparable à la Francophonie dans leurs Constitutions respectives.

*Albert Salon, ancien ambassadeur, président d'Avenir de la Langue française,
association agréée par les ministères de la Justice et de la Culture,
34 bis, rue de Picpus, 75012 Paris, tél. 01 43 40 16 51, courriel : avenirlf@laposte.net*

DOSSIER

**Avenir de la langue française**

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication

Le Président

Paris, le 4 septembre 2008

Monsieur Nicolas Sarkozy
Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris

Monsieur le Président,

L'association que j'ai l'honneur de présider demandait depuis 1992, avec l'appui d'autres associations, notamment de l'AFAL présidée par le député Jacques Godfrain, ancien ministre, du sénateur Jacques Legendre, du député Jacques Myard et de plusieurs autres parlementaires de divers bords, l'introduction de la Francophonie dans notre Constitution, afin d'y rétablir, pour notre politique étrangère, un équilibre rompu en 1992 à l'occasion du traité de Maastricht en faveur de l'Union européenne.

La France doit en effet, sur la scène mondiale, continuer à « marcher sur les deux jambes », et ne pas se laisser enfermer dans une Europe qui devient à la fois trop étroite et trop liée aux intérêts anglo-saxons. C'est en effet son Grand Large, sa voix venue du fond de l'Histoire, et la Francophonie qui donnent à la France, à l'identité française, toute son originalité exemplaire et son attrait.

Vous en voyez une illustration dans les relations franco-africaines.

Vous en favorisez une autre, brillamment, dans la construction de l'Union pour la Méditerranée.

Et le monde a besoin d'une Francophonie forte, influente, qui, partout, porte haut ses valeurs d'humanisme.

Nous nous réjouissons donc de ce que votre représentant personnel, M. Christian Philip, a, dans son article du *Figaro* du 13 août, salué comme un beau progrès, dans la ligne de votre discours fort du 20 mars à la Cité universitaire internationale, en présence de M. Abdou Diouf, secrétaire général de l'OIF.

Nous souhaitons cependant vous exprimer les attentes de nos associations, notamment dans la perspective de vos interventions lors de la prochaine Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage.

Au Sommet des 17-19 octobre 2008 à Québec, nos partenaires francophones et la presse internationale vous écouteront d'autant plus volontiers que vous pourrez illustrer l'engagement de la France en Francophonie tant par cet ajout constitutionnel au titre XIV que par l'ouverture de Maisons de la Francophonie à Lyon puis à Paris, avec, espérons-le, l'annexe au château de Villers-Cotterêts demandée dans les rapports de vos experts.

Nous vous suggérons donc d'œuvrer pour que le Sommet :

- réaffirme avec force le rôle mondial de la Francophonie dans le maintien de la paix et la construction d'une société internationale vivable, en particulier par le dialogue des cultures et l'antidote au « choc des civilisations » prédit, voire appelé par Samuel Huntington, en partie reflété dans la politique américaine récente ;
- donne plus de consistance à la solidarité pour le développement des pays francophones en amenant tous les partenaires à augmenter enfin sensiblement leurs contributions financières à la coopération multilatérale de cette Communauté francophone ;
- décide de mieux populariser la Francophonie, par une nouvelle politique de communication, notamment en montrant le drapeau de la Francophonie – trop peu connu en regard de celui de l'ONU, par exemple – en toutes occasions appropriées ;
- décide un sursaut en ce qui concerne la place et l'illustration de la langue française qui reste son socle principal, et adopte pour tous ses membres la « clause de la langue étrangère la plus favorisée » afin de redonner chez eux à la langue française, dans leur enseignement public, dans leurs médias, dans leur correspondance diplomatique et dans leurs relations internationales culturelles, politiques et commerciales, une place au moins égale à celle de l'anglais ou de toute autre langue non « indigène » ou nationale.

Il faut aussi convaincre les Français et ce, contre les élites qui vont jusqu'à refuser d'utiliser le français, qu'il est irresponsable et suicidaire de sacrifier la langue française sur l'autel de l'anglais car le XXI^e siècle sera plurilingue à l'échelle internationale.

Le temps n'est pas venu d'une langue unique. Le multilinguisme est à l'ordre du jour. Dans la mondialisation, de nouveaux concurrents linguistiques se font jour, de nouvelles langues-monde émergent. La force de l'espagnol, l'importance de l'arabe ainsi que la rapide montée en puissance des langues des futurs géants économiques ne peuvent être niées. Ainsi, dès 2010, le chinois sera enseigné dans plus de mille instituts Confucius dans le monde entier.

Est-il de l'intérêt de la France de faire en sorte que demain, par sa faute, le français cesse d'être une langue-monde ?

Un des combats majeurs de la France, en Europe et dans le monde, doit donc être, à l'opposé de ce qui existe aujourd'hui, celui du multilinguisme contre la langue unique. Il faut le faire savoir et décider la mise en œuvre à tous niveaux de politiques appropriées.

Veillez, Monsieur le Président, accueillir notre requête avec l'attention et la bienveillance qu'elle nous paraît mériter, et recevoir l'expression de nos ardents espoirs et de notre très haute considération.

Albert Salon,
docteur d'État ès lettres,
ancien ambassadeur, président du FFI-France et
d'Avenir de la langue française

LES COMBATS DU FRANÇAIS

La situation d'ensemble

La situation en français est ambivalente avec une mondialisation francophone qui progresse et une base démographique qui s'élargit, mais ces progrès sont minés par les élites notamment politiques, qui doutent ou se fourvoient.

La mondialisation francophone

Cette mondialisation est d'une part publique et institutionnelle, et d'autre part, privée.

Un phénomène dont la face privée est souvent oubliée

La mondialisation publique et institutionnelle comprend d'une part la Francophonie avec l'OIF et ses opérateurs, et d'autre part les actions de la France (et plus rarement celles d'autres pays) avec, par exemple, les lycées français et diverses déclarations et opérations lancées par tel ou tel chef d'État. Cette mondialisation institutionnelle est très réelle mais a tendance à « patiner » et à s'écarter de la promotion de la langue pour des objectifs politiques, comme « les droits de l'homme ».

La mondialisation « privée » est commerciale et associative : enseignement privé pour enfants et adultes, du bénévolat au « snob et cher » en passant par les Alliances françaises et les écoles d'entreprise, actions des chambres de commerce, sites et forums internet, radios voire télévisions locales, bricolées ou lancées par des groupes financiers, festivals, congrès professionnels, ONG... et même entreprises, de par leur existence même au Sud, et par les syndicats au Nord ; nous y reviendrons.

Cette « mondialisation francophone privée » est beaucoup plus dynamique que l'institutionnelle et ne coûte rien : les rares appuis financiers à telle manifestation associative sont déjà compris dans le coût de l'action publique. La quasi-totalité des recettes vient des droits d'inscription aux établissements d'enseignement, des cotisations aux associations (syndicales, consulaires, professionnelles...), de la facturation aux entreprises clientes des prestations de formation des adultes... Le reste des recettes vient de dons d'institutions ou de particuliers, notamment pour les Alliances françaises.

Bref, même si ces mots sont mal ressentis par certains acteurs du secteur public, par des VENTES au sens juridique (facturations) ou au sens pratique du terme (cotisations, droits d'inscription), c'est-à-dire en persuadant quelqu'un de payer pour acquérir de nouvelles capacités professionnelles, sociales ou culturelles, la francophonie pratique a donc une valeur au sens économique du terme.

L'ensemble de ces actions ressemble de plus en plus à un réseau mondial relié notamment par internet ou par des chaînes de télévision internationales ou nationales utilisant des œuvres d'autres chaînes ou du patrimoine culturel commun : c'est bien une « mondialisation francophone », certes sans commune mesure avec celle qui profite à l'anglais, mais bien réelle.

La question de l'immigration

Cette mondialisation se heurte toutefois à notre politique d'immigration : « *Nous sommes dans la situation tout à fait paradoxale où nos amis africains, par exemple, trouvent dans leurs programmes scolaires, leurs films, leurs émissions de télévision, toutes sortes de références à Québec, à Montréal, à Bruxelles, à Genève et surtout à Paris. Ils connaissent parfaitement notre mode de vie, nos monuments, voire notre histoire. Ils ont souvent un réflexe de solidarité envers nous et entrent dans nos débats politiques à la fois par sympathie et par frustration de ne pouvoir en faire autant chez eux. Le sentiment de cousinage, voire de fraternité, est semé, germe, lève et puis patatras... pas de visas !* »¹. Rien de tel pour « casser » un sentiment d'appartenance, et concrètement pour compliquer à l'infini la tâche des organisateurs de congrès, de salons ou les visites professionnelles. On se croirait parfois revenu en ces temps de guerre froide où l'on attendait l'annonce du visa de l'artiste clé... qui pouvait ne jamais arriver. Mais c'était « l'autre » la source du problème, et maintenant, c'est nous !

¹ *La Langue française face à la mondialisation*, Yves Montenay, Les Belles Lettres, 2005.

Soyons équitable : depuis une dizaine d'années, le gouvernement français s'est penché sur la question, et des instructions ont été données pour faciliter la circulation des étudiants, des artistes, des hommes d'affaires et des congressistes. Il y a « un mieux » mais la pression migratoire est telle que nos cousins du Sud tentent de s'engouffrer dans cette brèche, déclenchant en retour la réaction des fonctionnaires français, à qui l'on demande d'être rigoureux. De toute façon, permettre une moins mauvaise circulation des élites n'est qu'une solution très partielle à l'heure où tout un chacun veut et peut financièrement (quitte à faire cotiser tout le village) aller vers le nord. Mais nous sortirions du sujet en nous penchant sur nos lois relatives à l'immigration, par définition légitimes, puisque votées par nos représentants démocratiquement élus.

Néanmoins, en restant dans le domaine de la Francophonie, de nombreuses améliorations nous paraissent urgentes et possibles, comme une meilleure circulation des enseignants ou le retour des « norias » avec responsabilisation des proches restés sur place.

Se sentir rejeté par ceux dont on partage la langue et une partie de la culture a pour résultat un détournement croissant des mouvements économiques et humains vers d'autres pays et notamment vers les États-Unis. Du coup, le français n'est plus la seule langue à connaître pour « sortir » ; l'espagnol, l'italien et surtout l'anglais jouent de plus en plus ce rôle. On part de plus en plus souvent pour les États-Unis. C'est tout d'abord le cas d'étudiants de bonne famille qui avaient facilement des visas pour la France, ce qui est fort dangereux à terme pour le statut social du français. Il y a ensuite, en bas de l'échelle sociale, un mouvement de « touristes » restant ensuite sur place. Avec comme différence qu'un clandestin gagne plus facilement sa vie aux États-Unis, et que les contrôles de régularité de séjour y sont beaucoup plus rares qu'en France.

La question des migrations demeure ainsi dramatique tant sur le plan humain que pour l'avenir du français : la banalisation des circuits vers les pays anglophones, en partie du fait de la difficulté d'accéder au Nord francophone, pourrait faire dévier ce puissant outil qu'est la mondialisation francophone vers la mondialisation « tout court ».

Une base francophone qui s'élargit

Cette mondialisation francophone s'applique à une « base » qui s'élargit dans les pays du Sud. Certes, le nombre n'est pas tout, mais il compte aussi : en Afrique, le nombre de francophones potentiels (300 millions²) augmente vite, comme d'ailleurs celui des anglophones (400 millions³). Le fait nouveau est que ces « francophones potentiels » deviennent des francophones « tout court », du moins à un nombre croissant d'endroits. Cette affirmation ne fait pas l'unanimité, certains ironisant sur le petit nombre de francophones « vrais », d'autres sur l'éclatement du français en dialectes, d'autres encore sur l'inéluctable retour vers les langues nationales et la nécessité de raccourcir la période actuelle de déracinement due à l'enseignement dans une langue (le français) que l'on ne maîtrise pas.

Nous n'allons pas ici entrer dans ces controverses, mais nous borner à dire qu'effectivement le point clé est l'usage du français en famille et dans la rue. En général, le décalage, là où il existait, entre langue de l'école et langue maternelle (la France des patois ou des langues régionales, le français de certaines régions d'Amérique...) ne subsiste que tant que survivent les générations non scolarisées, soit en général trois générations là où la scolarisation EST TOTALE, ce qui n'est pas le cas en Afrique. Sans scolarisation totale, le processus se bloque, ou est plus long via les modèles sociaux et l'usage de la langue de l'école comme langue commune s'il y a pluralité de langues locales. Or, on observe que, dans plusieurs grandes villes, le français a justement gagné la famille et la rue et a donc une vie indépendante des programmes scolaires, toujours réversibles. C'est le cas en Côte-d'Ivoire et au Cameroun et, semble-t-il, dans les grandes villes du golfe de Guinée⁴. Ailleurs en Afrique subsaharienne, la situation est variable, mais devrait continuer à évoluer en faveur d'une diffusion du français dans la population, sauf évolution politique majeure.

Au Maghreb, où le français n'est pas langue officielle, son usage de « deuxième langue adoptée » ou de « langue de travail » s'étend néanmoins, parallèlement à celui de la langue officielle (l'arabe littéraire), la famille et la rue restant dans l'ensemble le domaine des langues maternelles (dialectal ou berbère). À Madagascar, le redressement du français était sensible, après l'expérience malheureuse de la « malgachisation », mais le nouveau président, anglophone, a promu l'anglais « troisième langue officielle » et le « pousse » dans l'enseignement. Dans ces quatre pays, c'est en tant que langue des « modèles sociaux » et de la plupart des entreprises que se diffuse le français, mais autant ces « modèles » que les entreprises peuvent évoluer... et évoluent déjà un peu.

Cette inquiétante évolution, là comme dans le reste de la francophonie, et notamment en France et en Belgique, est largement la conséquence des doutes voire du fourvoiement des élites.

² Pays où le français est langue officielle, plus 50 % du Maghreb (arrondi du fait de l'incertitude des recensements et de l'arbitraire de la définition).

³ Pays où l'anglais est langue officielle, plus 20 % de l'Égypte (arrondi pour les mêmes raisons).

⁴ Voir les études citées dans *Géopolitique du français*, XXX pour ces deux pays ; pour les autres, accumulation de témoignages.

Des élites qui se fourvoient

Levons d'abord une ambiguïté qui obscurcit bien des débats : « parler anglais » signifie aussi bien « savoir » s'exprimer en cette langue que la « parler en priorité », c'est-à-dire systématiquement même quand ce n'est pas nécessaire. Il est bien évident que « savoir » est souhaitable, tandis que je pense avoir démontré⁵ (après bien d'autres !) que « parler systématiquement anglais » est nuisible, notamment au travail. Il y a par exemple un rapport ou des articles disant que Paris s'est fait « doubler » par Londres parce qu'on n'y parle pas assez anglais, ce qui est vrai du « savoir parler », mais non du « parler en priorité » : on le parle trop là où c'est inutile et contreproductif. Certaines entreprises cumulent les inconvénients en n'envoyant pas de bons anglophones accueillir certains clients ou interlocuteurs « clés », tout en perdant en « ressources humaines » lorsqu'elles écartent tel bon ingénieur à l'anglais pas assez « *fluent* » ou briment leur personnel en le faisant travailler dans une langue qu'il maîtrise mal. Dans ce cas, la direction fait tout simplement mal son travail⁶, et les syndicats commencent à le lui dire, voire, si le désaccord subsiste, à faire condamner l'entreprise⁷.

Pourquoi ce comportement de certains responsables ?

Certains accusent le « libéralisme » qui serait censé être la religion des patrons, des multinationales et des Américains. Erreur, et même erreurs multiples⁸ ! Ces acteurs n'ont pas de « religion », ne sont libéraux que quand cela les arrange, et le dirigisme de « la Commission de Bruxelles » comme celui de la haute administration française sont fort éloignés dudit libéralisme, alors que ces institutions sont les premières à répandre l'anglais au détriment du français. Alors ? Nous ne pouvons ici en évoquer les raisons que brièvement. Certaines sont compréhensibles : l'antilibéralisme des élites non marchandes de la France favorise l'anglais, puisque beaucoup de Français dynamiques, de l'entrepreneur au demandeur d'emploi, sont, depuis maintenant un siècle, mieux accueillis à Londres ou à Los Angeles que chez nous ! D'autres viennent d'erreurs factuelles : « réduire le coût des traductions », « avoir la même image et le même slogan dans le monde entier », « accueillir les cadres étrangers », « exporter plus » alors qu'une étude sereine montre des inconvénients supérieurs aux avantages, ou l'inutilité de bouleverser une entreprise pour résoudre une question réelle, mais localisée. Le problème est alors en amont : si on ne se lance pas dans cette étude, c'est que l'utilité de l'anglicisation est « évidente » parce que le contexte général le suggère. Et là on retombe sur des données socio-politiques dont certains aspects rappellent les situations coloniales, d'autres le snobisme social, du dirigeant voulant s'intégrer à une « classe » internationale (mais cela nécessite-t-il de gêner le travail des collègues et employés, voire d'émasculer leur créativité ?) au « petit chef » voulant monter sa « supériorité » sur le personnel. Tout cela n'est pas propre à l'entreprise et pourrait s'appliquer, nous l'avons vu, à bien des politiques et hauts fonctionnaires.

Aux politiques, on peut de plus reprocher des erreurs stratégiques, comme celle de Pompidou faisant entrer la Grande-Bretagne dans l'« Europe », lui qui était un défenseur convaincu du français !

Si les élites doutent ou se fourvoient ainsi, *quid* du peuple ? C'est difficile à savoir, et je lance un appel à ceux qui auraient en main des études pertinentes. De multiples indications semblent montrer qu'il est divisé : une partie des « modèles sociaux » évoqués ci-dessus, auxquels il faudrait ajouter une grande partie de ceux de la mode et du spectacle, pousse au panurgisme anglophone, notamment chez les jeunes, tandis que des analyses plus sereines, une meilleure conscience de l'identité ou la solidarité envers le monde francophone amènent au contraire à réagir.

Conclusion

Les combats pour le français sont donc engagés sur de multiples fronts avec des avancées et des reculs. Les avancées sont dues, bien plus qu'on ne le pense, à l'action privée, commerciale ou associative, notamment syndicale. Le danger vient d'une bonne part des élites, qu'il faut convaincre ou contraindre. Convaincre lorsque le débat reste rationnel comme dans beaucoup d'entreprises, et sinon contraindre par la pression populaire, le vote ou la justice.

Yves Montenay, juillet 2008*

**membre d'ALF*

⁵ Voir notamment :

http://www.tv5.org/TV5Site/info/articleLe_collectif_pour_le_droit_de_travailler_en_francais_interpelle_Bockel.htm?

Ce collectif intersyndical se bat au quotidien pour maintenir la langue française comme langue de travail dans les entreprises, soit par la négociation avec succès : AXA assistance, soit par voie judiciaire comme à Europ Assistance, Nextiraone ou bien encore Gems.

⁶ <http://www.lemensuel.net/L-inutile-anglomanie-des.html>

⁷ TGI Nanterre SN2A CFTC 27avril 2007 TGI Paris CGT mai 2008 TGI Versailles CGT 11 janvier 2005

⁸ <http://www.lemensuel.net/Anglicisation-du-travail-et.html>

Pour que les Français aiment à nouveau leur langue

Claude Duneton, dans son ouvrage fameux *Parler Croquant*, explique qu'on ne crée plus de mots nouveaux en français.

Pourquoi une telle stérilité ? C'est une question que je me suis souvent posée.

Ce triste constat, fruit d'une étude pertinente, est hélas plus que jamais d'actualité. Le mal s'est même aggravé depuis l'époque où cet auteur écrivit son essai.

En effet, le stade suivant est désormais atteint. Non seulement on ne crée plus de mots nouveaux dans la langue de Molière, mais nos concitoyens usent et abusent de termes anglo-saxons.

Chaque jour, j'entends des gens qui parlent de « air-bag », « surfent » sur internet ou évoquent les « fashion-victims ». Souvent, la raison en est que des mots équivalents n'existent pas dans notre idiome national. C'est déjà grave, car cela témoigne non seulement de la puissance de création et de pénétration de la langue anglo-saxonne, mais surtout de la capacité d'invention et de résistance quasi nulle de notre langue natale. Ces dernières années, le pire est arrivé. Nos compatriotes utilisent désormais les termes anglo-étatsuniens alors que leurs synonymes français existent.

Qui parmi nous n'a pas lu des articles de journaux parlant de « jobs » d'été ? Qui n'a jamais surpris quelque automobiliste utilisant ses « warning » ? Qui n'a jamais entendu de cadres dynamiques se lancer un sacré « challenge » ? Pourtant, il n'y a pas si longtemps, les jeunes cherchaient un petit **boulot** pour les vacances. Est-il si compliqué de faire fonctionner ses **feux de détresse** ? Et je ne crois pas qu'il soit moins glorieux de se lancer un **défi**.

Quotidiennement immergé dans un bain linguistique saturé de termes « franglais », dans son milieu professionnel ou influencé par les médias, le citoyen français intègre et utilise naturellement ces nouveaux mots. Ces termes ne sont que les pierres apparentes d'une véritable invasion économique-culturelle. On ne peut que constater avec tristesse combien sont peu nombreux ceux qui la dénoncent.

Tout ce processus d'assimilation psycho-induite se déroule sans heurt, et les termes en question

entrent dans l'usage courant alors que leurs équivalents français tombent dans l'oubli.

Pourquoi donc nos concitoyens opposent-ils si peu de résistance ? Pourquoi sommes-nous si peu nombreux à tirer la sonnette d'alarme ? J'aimerais essayer de trouver un début d'explication à l'apathie linguistique de nos compatriotes.

D'aucuns diront que l'abus de distractions abrutissantes a endormi en eux toute fibre combative. Certes ! Mais pour que l'on défende quelque chose, il convient de l'aimer. C'est par amour de la patrie et de la liberté que de courageux anonymes ont rejoint l'armée des ombres. C'est par amour de l'Homme et de sa dignité que des centaines de milliers d'États-Uniens ont suivi le pasteur King. C'est par amour de la vérité que d'audacieux humanistes ont lutté contre les superstitions et l'obscurantisme. C'est par amour pour ses enfants qu'une caissière de supermarché accepte un travail et des horaires d'esclave.

Si les Français aimaient leur langue comme on aime ses enfants, alors de toutes les provinces de l'Hexagone s'élèveraient des voix indignées.

Comment réveiller cet amour ? Comment faire pour que nos concitoyens se réapproprient leur langue natale ?

Car, il y a de cela un demi-siècle à peine, ils l'aimaient comme on aime un pays.

Nous sommes un petit nombre à dénoncer l'invasion de la novlangue de la Mondialisation. C'est très bien ! Mais hélas, insuffisant.

N'oublions jamais que la langue appartient à ceux qui la pratiquent. Elle appartient au peuple. Cependant, ce dernier ne se reconnaît pas dans sa langue. Alors, pourquoi la défendrait-il ?

La grande majorité de nos concitoyens n'a pour s'exprimer que le langage parlé qui est ressenti comme bas et populaire.

Comme l'écrit Claude Duneton dans *Parler Croquant* : « Deux cercles se perpétuent en France, celui de l'élite qui possède le langage et celui du peuple français qui ne le possède pas. Les deux "communautés" tournent en rond sur elles-mêmes et ne se pénètrent pour ainsi dire jamais. »

Actuellement, la langue française est figée, et tous la contemplent comme une manière de monument historique, sorte de Panthéon à la froide beauté. Le peuple n'ose pas la toucher, de peur de se faire taper sur les doigts car on le lui interdit. L'élite, quant à elle, reste apeurée à l'idée qu'un quelconque rustaud ne la salisse de ses doigts grossiers.

La langue ainsi embaumée dans un musée mental aux longs couloirs déserts, le champ est laissé libre aux néfastes influences extérieures. Et les soldats de la novlangue de la mondialisation déferlent dans les cœurs et les esprits comme sur de larges avenues bien dégagées de toute résistance populaire.

Ainsi découplé du peuple, notre idiome national me fait tristement penser à une langue morte incapable d'enfanter.

Et pourtant... Je suis convaincu que le français n'est pas mort. Il a quelquefois de ces réveils qui sonnent joyeusement, et portent en eux, lointains, imperceptibles pour une oreille non exercée, comme les échos d'une renaissance. Il suffit d'un rien pour que du cœur de nos concitoyens jaillisse la sève truculente et joyeuse de maître François. Dans le cœur de chaque Français sommeille un Rabelais et dort un Cyrano.

Au cours des siècles, des solitaires ont porté la flamme, parfois unanimement célèbres, aimés de la foule mais souvent dénigrés par l'intelligentsia. Que possédaient donc ces personnes pour être ainsi aimées du peuple ? Car ce dernier ne s'y trompe pas en amour.

Ces gens ont su réveiller par leurs œuvres la joie de parler. Ils ont su stimuler le plaisir gustatif de savourer le langage. Car, continuellement étouffé dans ses élans linguistiques, le peuple peut enfin exulter pendant ces rares moments.

Entendez-le rire en écoutant les dialogues d'un Michel Audiard ! Sentez-le s'amuser en lisant les jeux de mots subtils d'un René Goscinny ! Regardez-le retrouver sa noblesse perdue en savourant les tirades d'un Edmond Rostand.

Eh quoi ! N'est-il pas un grand écrivain, celui qui a écrit : « Il ne faut jamais parler sèchement à un Numide » ? Est-il totalement dénué de lettres et d'esprit, celui qui a inventé le dialogue suivant (pour le bien comprendre, il faut savoir que le mot de passe dont il est question est *cogito ergo sum*) :

« Un légionnaire :

- Le mot de passe !

Astérix, demandant à Obélix :

- Tu t'en souviens, toi ?

Obélix, répondant :

- Oh, tu sais, moi, les langue étrangères... Et puis, toi tu penses, moi je suis. »

Quel enfant ne s'est pas esclaffé de bon cœur en lisant un tel chapelet de jurons :

« Bande de zapotèques ! Espèce d'anacolithe ! Au large, canailles ! Au large, filibustiers ! Moule à gaufres ! Brute ! Écraseur ! Cyclotron ! Oryctérope ! Anthropopithèque ! Espèce de Vercingétorix à la graisse de hérisson !... »

Et combien, sans doute plus nombreux qu'on ne l'imagine, après un tel déferlement de mots étonnants et détonants, se sont mis à tourner fiévreusement les pages d'un dictionnaire, découvrant qu'un cyclotron est un accélérateur de particules, qu'une anacolithe est une rupture dans la construction syntaxique d'une phrase, ou encore que l'oryctérope est un mammifère des savanes africaines, aux longues oreilles et au museau terminé en groin et grand amateur de termites ?

Un grand amoureux de notre langue, grand amuseur public, a composé ce qui suit :

« Vous avez vu comme il a chu ?

Quand on ne sait pas choir... on ne choit pas !

Les gens ne savent plus choir !

Ils savent s'asseoir...

Mais ils ne savent plus choir !

Ils s'imaginent que choir, c'est déchoir...

Choir n'est pas déchoir !

Un homme qui a chu n'est pas déchu...

À condition qu'il choie bien !

Comme disait mon père :

"Où que tu choie, choisis bien"

Parce que mon père savait ce que c'était que de choir...

... On l'appelait le père choir, mon père...»

En voilà un, sans en avoir l'air, qui fit plus pour la langue française que des armées de linguistes et des cohortes de grammairiens.

Certes, tous les artistes précités sont morts. Mais il y a peu, ils touchaient un large public, et continuent de le faire. La source n'est pas tarie. De nouveaux émergeront. Certains émergent peut-être déjà. Des exemples récents, pas forcément d'une telle qualité il est vrai, ont su réveiller l'intérêt de

nos compatriotes pour le langage. Certains films de ces dernières années ont su redonner à nos

concitoyens la joie de parler joyeusement et sans contrainte, le plaisir d'inventer.

Bien guidé, il n'y a qu'un pas à franchir pour passer des *Visiteurs* à *Gargantua*. Le chemin est loin d'être tortueux qui mène d'*Astérix* à *Cyrano*.

Depuis la nuit des temps, depuis cette lointaine époque des âges farouches où nos ancêtres contaient leurs exploits dans le clair-obscur mystérieux des feux de camp, les hommes ont toujours adoré raconter et écouter des histoires extraordinaires. Ainsi se développèrent au cours des siècles ces trois sens esthétiques : musical, théâtral et poétique.

Homère, Villon, Shakespeare, ce sont de tels artistes qui ont embelli et enrichi nos langues en puisant bien souvent aux sources mêmes du peuple, pour les transcender en transcendant le peuple. Aèdes, bardes, troubadours : voilà les plus nobles véhicules de la langue. Ils en font un instrument de beauté, de joie et d'élévation.

A-t-on suffisamment mesuré l'élan populaire qui accompagnait les joutes théâtrales d'Athènes ? Connaît-on réellement le succès des tournées de Molière ? Sait-on combien le théâtre élisabéthain attirait un public d'une grande diversité sociale ?

Souvenons-nous de cet immense succès que fut le film de Jean-Paul Rappeneau, *Cyrano* !

Pour ma part, je n'ai pas suivi un cursus littéraire lors de mes études. Je ne suis d'ailleurs pas allé plus loin que le baccalauréat. Mais des écrivains tels que René Goscinny, des films comme *Cyrano* m'ont donné le goût du langage et forgé le sens esthétique.

De tels trésors mettent en valeur les richesses infinies de notre langue et stimulent au plus haut point notre appétit d'un parler goûteux. Ils nous apportent le plaisir espiègle de jouer avec les mots, la joie enfantine de s'amuser avec les sonorités. Ils déposent nos carcans mentaux et brisent nos complexes. Nous découvrons alors combien notre

langue peut être belle, combien sa saveur est délicieuse. Nous découvrons que c'est NOTRE langue, que nous possédons un véritable trésor, un véhicule merveilleux qui peut nous libérer de cette prison de pessimisme et de mesquinerie.

En un mot, nous nous sentons LIBRES...

Et gare à ceux qui voudraient à nouveau nous enchaîner ! Ayant goûté à cette joie exultante, cette joie rabelaisienne, on ne peut plus accepter que nos enfants, nos amis, nos compatriotes, nos frères et sœurs humains aient le cœur asséché et l'esprit entravé par la novlangue de la mondialisation.

Nous ressentons l'impérieuse nécessité de défendre notre langue. Nous découvrons l'impérieuse nécessité de défendre toutes les langues vivantes du monde, tous ces instruments de beauté et de liberté.

Alors, répandons autour de nous ces œuvres, cette culture populaire de qualité. Faisons-la découvrir à nos amis, à nos collègues, à nos parents. Et beaucoup iront d'eux-mêmes, si nous les y aidons un peu, par curiosité autant que par goût vers des créations plus sérieuses, plus artistiques. Et, presque inconsciemment, naturellement, un amour véritable pour notre langue naîtra, grandira et se fortifiera.

Et nous aurons la satisfaction d'avoir accompli notre mission.

*Si vous désirez réagir à cet appel, si vous ressentez le besoin de vous y associer, d'y apporter vos remarques ou de le critiquer, vous pouvez m'écrire à l'adresse électronique suivante ;
Laurent.sauze57@wanadoo.fr*

**Laurent Sauzé,
membre d'ALF**

.....

NDLR – N'oublions cependant pas que le travail des 18 commissions de terminologie ministérielles coiffées par une Commission nationale qui, avec le concours de l'Académie française, travaillent à forger des néologismes dont beaucoup s'imposent à l'usage.

**EXTRAIT D'UN ARTICLE DE M. MAURICE LÉVY,
PATRON DE PUBLICIS,
SUR LA DOMINATION ANGLO-SAXONNE DANS LA PUBLICITÉ**

NDLR – Une analyse que l'on pourrait sans nul doute exporter vers d'autres domaines : universités (classement de Shangai), cinéma, culture en général, etc.

(...) Le Festival international de la publicité vient de débiter à Cannes. L'an passé, les agences françaises sont presque revenues bredouille. Quel est votre pronostic pour ce millésime ?

- J'ai été président du jury il y a plus de vingt ans. Et à l'époque j'avais été le premier à faire en sorte que le jury prenne ses responsabilités et explique sa position. La France avait eu cette année-là une vingtaine de Lions, dont un grand prix dans la catégorie film, mais j'avais cependant noté que la domination anglo-saxonne commençait à s'exercer très fortement.

Pourquoi ? D'abord, parce que les pays de langue anglo-saxonne, extrêmement présents – les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, la Nouvelle-Zélande –, avaient défini une forme de paradigme. Ensuite, parce que les réseaux publicitaires commençaient à avoir du poids et que les membres du jury provenaient de ces réseaux. Ils prenaient déjà des positions en fonction de leurs propres critères.

Ce phénomène n'a fait que prendre de l'ampleur. Donc il ne faut pas s'étonner de nos résultats : nos créations sont excellentes mais elles ne correspondent pas au goût international dominé par la culture anglo-saxonne. On peut le regretter, en être triste, mais il ne faut pas s'en formaliser. Au Festival de Cannes, nous faisons des performances excellentes en tant que groupe ; l'année dernière, nous étions classés numéro deux ; nous sommes classés numéro un au "Gunn report" (NDR : le classement officiel des agences les plus primées au monde pour leur créativité).

Pour nous, Français, je crois que, plutôt que de singer les Anglo-Saxons, il nous faut rester vrais, authentiques, et tant pis si nous n'avons pas le bonheur d'être primés à Cannes. Ne faisons pas de Cannes un critère fondamental de jugement de notre créativité !

Faisons plutôt quelque chose qui corresponde à notre culture, au goût des Français.

(...)

Propos recueillis par Sandrine Bajos et Pierre Kupferman

L'ANGLAIS TUE NOTRE SAVOIR

Sur le sujet du français dans les sciences (grand colloque au Québec sur la science en français à sauver à tout prix), voici le témoignage, quasiment mot pour mot, que je rapporte d'un entretien avec un scientifique de haut niveau international travaillant pour l'INRA et avec le CNRS dans un secteur où la France est depuis longtemps en tête. Je n'en dis pas plus car il craint les représailles.

Je dispose d'un fonds documentaire en papier qui s'est développé de façon continue depuis plus de 100 ans. Il y a plusieurs milliers de dossiers en français, des livres en français et aussi des livres dans différentes langues que je récupère pour élargir notre savoir. Nous accroissons ce fonds papier et y associons un fonds documentaire numérique qui en reproduit l'essentiel. Des chercheurs du monde entier viennent nous visiter pour y puiser des informations utiles à leurs travaux.

Nous sommes amenés de plus en plus à publier des articles en langue anglaise exclusivement, sur ordre de nos supérieurs, et à un rythme toujours soutenu, même si les études ne sont pas achevées. Nous sommes découragés de publier en français car il n'y a absolument aucune reconnaissance de nos supérieurs, sinon des insinuations désagréables. Nous sommes de ce fait obligés de faire des recherches documentaires en langue anglaise.

Or, je ne sais pourquoi, les moteurs de recherche ne fournissent pas tous les articles sur un même sujet alors même que ces articles ont tous été publiés dans des revues papier (*Nature* essentiellement). Il y a perte d'informations et appauvrissement de l'information car tous ces articles sont des morceaux d'étude, très inachevés. Nous sommes également découragés de publier des ouvrages car le temps nous manque et les articles sont l'outil de notation privilégié. Il faut sans cesse publier. L'information bien construite disparaît ainsi au profit d'une information émiettée.

Je constate donc une double rupture : celle du langage, qui jette à la poubelle tous les travaux qui ne sont pas en anglais et qui nous ralentit dans notre travail ; celle de la méthode, qui privilégie l'information d'un instant au détriment de l'information bien démontrée. L'anglais tue notre savoir et nous affaiblit intellectuellement, car notre pensée est ralentie par les difficultés de l'anglais et son imprécision fréquente.

Voilà, chers amis, à quoi nous arrivons de façon généralisée. La barbarie a trouvé son lit dans l'abandon de notre langue. Il en est ainsi pour tous les peuples qui disposent d'un riche savoir. À ce jeu, en 2020, nous aurons perdu la moitié de nos facultés intellectuelles. Et la numérisation à outrance des fonds documentaires en papier sous le monopole de quelques puissances va aboutir à la filtration de l'information vers une pensée unique. Les esprits libres auront bien du mal à ne pas être rejetés parmi les marginaux .

Bien à vous,

*Patrick Bersac,
membre d'ALF*

Questions pour un champion francophone

Lors d'une émission de radio¹ consacrée à la télévision, un auditeur a demandé à l'invité du jour, Julien Lepers (JL), si c'était pour faire « djeun's » qu'il posait tant de questions² en rapport avec la langue anglaise et la culture américaine et s'est dit particulièrement choqué quand il s'agit des jeux réservés aux (autres) francophones. JL a contesté et dit qu'il en référerait à l'équipe qui prépare les questions. Cependant, depuis, des contrôles sporadiques montrent que cette orientation a été maintenue.

Le visionnage de la finale des *Spéciales Francophonie*³ permet de dresser ce constat : l'émission commence par une chanson des Beatles en anglais⁴. Chaque série de questions en compte une demi-douzaine environ. Dès la première, il faut donner le nom d'un athlète américain, puis « dans quelle chanson entend-on " hé hé hé " ? ». JL ne se contente pas de donner le titre *Satisfaction*, mais il l'entonne. Dans la deuxième série consacrée aux *stars trentenaires*, 3 questions sur 7 portent sur des Américains. Dans la suivante, il faut répondre *le Marathon de New York* et *le Golf US Masters* (2/6). Suit une question sur le théâtre shakespearien. Une série sur l'année 1789 est l'occasion de poser des questions sur le *Bounty*, *George Washington*, un chimiste allemand. Il est vrai qu'il ne s'est rien passé en France cette année-là. La série suivante porte entièrement sur les *institutions américaines* (des États-Unis). Sur le thème des *mariages célèbres*, les questions portent sur Charles d'Angleterre, deux actrices américaines (3/7), et ainsi de suite.

Au-delà du choix des questions, la façon de les présenter aussi est orientée. Avec le concurrent indien, JL insiste sur l'importance (en l'exagérant) de l'anglais dans son pays ; même chose avec l'Irlandais. La finale de la Francophonie ne serait-elle pas l'occasion d'évoquer la place du français en Inde (au moins à Pondichéry).

Sur le *viaduc de Millau*, il précise seulement qu'il a été « construit par l'Anglais Norman Foster ». La question sur *javelot* précise que le nom vient de l'anglo-américain et donne le nom de deux athlètes américains. Pour une fois que nous avons un mot d'origine gauloise ! Le terme vient de *gabalaccos* si j'en crois mes dictionnaires d'étymologie. À propos de la *Pierre de Rosette*, on ne retient qu'une chose : qu'elle est au British Museum ; rien sur le rôle des Français dans cette découverte capitale. À une question appelant le nom d'une population d'Afrique australe, la « bonne » réponse est *Bushman* et JL donne pour variante « bouchimane » (qui est erronée), ignorant le nom français *Bochimane* (-s, -e, -es) établi depuis le XIX^e siècle, qui se prononce comme *Birman*. À une question sur un réalisateur américain, un candidat répond correctement *Scorsese*, qu'il prononce à la française, normal pour un francophone ; JL le reprend deux fois par son superbe « scotchaise ». À propos d'un acteur américain, il balance une rafale d'au moins dix références de films et d'acteurs américains. Le tout ponctué de temps en temps de « Yes ! ».

Nous pourrions vérifier cette année si les candidats venant du monde entier doivent toujours d'abord connaître la langue anglaise et posséder une solide culture anglo-américaine, pour avoir des chances dans un jeu de la télévision française (qu'elle s'appelle « France Télévision » n'est-il pas significatif ?) consacré à la Francophonie. Que les gens qui organisent cela n'en soient pas conscients révèle le degré d'aliénation de nos médias.

*Ange Bizet**

**membre de Défense la langue française*

¹ Émission quotidienne de Marc Morandini sur Europe 1, le 23 avril 2007.

² Questions pour un champion, jeu de culture générale, quotidien sur France 3, rediffusé dans le monde sur TV5.

³ Le 12 mars 2007. La finale est programmée pendant la Semaine de la langue française et de la Francophonie.

⁴ Mal à propos et contresens grossier s'il s'agit de glorifier la Francophonie : en introduction de *All you need is love* (juin 1967), les premières notes de La Marseillaise sont interrompues pour faire place à « Love, love, love... ». L'hymne français est ainsi raillé, ridiculisé, comme archétype du chant guerrier, symbole de bellicisme et de l'arrogance française. Par convergence de l'idéologie pacifiste hippie et des intérêts géostratégiques, l'image négative traditionnelle de la France (dirigée par un général) est alors particulièrement dégradée dans le monde anglo-saxon par les positions du général de Gaulle qui, en 1966, avait annoncé le retrait de la France de l'OTAN et (pourtant), dans un discours à Phnom Penh, pris position contre la guerre au Vietnam.

LE FRANÇAIS DANS LE TRAVAIL**LA CFTC A ASSIGNÉ EN JUSTICE EUROP ASSISTANCE FRANCE**

La CFTC a assigné en justice Europ Assistance France, filiale de l'assureur italien Generali, à la suite de la mise en place d'un nouveau logiciel de comptabilité en anglais uniquement, a-t-on appris vendredi de source syndicale.

"Pour faire respecter les droits linguistiques des salariés francophones en France, la CFTC a assigné Europ Assistance à comparaître devant le tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine) à jour fixe le 31 octobre à 11 heures", écrit dans un communiqué le Collectif intersyndical pour le droit de travailler en français en France.

"Europ Assistance avait déjà été condamnée le 27 avril 2007 par le tribunal de Nanterre pour abus de la langue anglaise et du non-respect de la loi Toubon", indique ce collectif, qui regroupe CFTC, CFE-CGC, CGT, Unsa.

La "loi Toubon" du 4 août 1994 rend obligatoire l'emploi du français dans les entreprises, notamment pour "tout document comportant des dispositions nécessaires au salarié pour l'exécution de son travail".

Europ Assistance avait été condamnée en 2007 à traduire sous "trois mois un logiciel comptable et une base de données commerciales tout en anglais" installés depuis l'été 2006, a précisé à l'AFP Muriel Tardito, déléguée CFTC de la société.

La compagnie avait alors décidé d'"arrêter purement et simplement la base de données commerciales" et de traduire le logiciel, a poursuivi Mme Tardito.

Toutefois, en parallèle, "la société a mis en place un logiciel qui ne venait pas d'Europe Assistance mais de Generali, tout en anglais de nouveau", a-t-elle déploré.

Cette assignation en justice vient s'ajouter à celle entreprise par le syndicat Alter à l'encontre du groupe Air France-KLM, devant le tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis) dont le jugement est attendu le 20 novembre, selon ce syndicat de pilotes de ligne.

Il conteste notamment que certains manuels d'avion, pouvant faire "1 000 pages", ou fiches de procédures, ne soient disponibles qu'en anglais et que les pilotes n'aient pas accès à des "formations spécifiques" dans cette langue comme c'est le cas pour les contrôleurs aériens, a indiqué à l'AFP Christophe Pesenti, délégué.

**Vous cherchez à le dire en français ?
Ayez le "réflexe FranceTerme"**

Consultez le site du ministère de la Culture et de la Communication (DGLFLF) :

<http://franceterme.culture.fr/>

ALF vous le conseille vivement.

Conseillez-le autour de vous !

NE DITES PAS MAIS DITES

Rappelons que « pécunier » doit être éliminé au profit de « pécuniaire ». « Du point de vue « pécunier »..., entends-je souvent, hélas !

Je voudrais toutefois plaider l'indulgence pour « descendre en bas » ou « monter en haut », pléonasmes souvent épinglés, car tout est relatif : descendre du 3^e étage au 2^e n'est pas la même chose descendre en bas (au rez-de-chaussée).

Devinette :

Pour dire « c'est ici le point le plus profond de la rivière », peut-on dire aussi :

- a)** c'est ici que la rivière est la plus profonde
- b)** c'est ici que la rivière est le plus profonde
- c)** c'est ici que la rivière est le plus profond

Réponse : **b)**. C'est ici que la rivière est le plus profonde (= ... qu'elle est profonde le plus).

Exemple avec un pluriel : C'est sur ce point qu'ils ont été le plus attaqués. « Le plus » a le sens d'un superlatif neutre. La rivière n'est pas la plus profonde de toutes les rivières.

N'oubliez pas d'employer les termes qui sont en train de s'imposer : courriel au lieu de « E.mail » ou même de « mél. » ; papillon au lieu de « post-it », calendrier au lieu de « timing », chariot au lieu de caddie ».

LECTEURS : DES EXEMPLES À SUIVRE

Yves Montenay* a trouvé en juillet 2008 dans la presse financière :

« À l'assemblée générale d'Air France-KLM, certains actionnaires néerlandais se sont exprimés en anglais avec traduction simultanée (en français). Le président (néerlandais) de KLM a commenté toute sa présentation en français, avouant que cela lui avait demandé beaucoup de préparation. Un effort que n'a pas fait la DG d'Alcatel-Lucent par exemple ! »

* *membre d'ALF*

Communiqué : Val de Loire, en français SVP

La délégation DLF du Loir-et-Cher a monté, le 28 juin 2008, une opération remarquable dans la gare de Blois en faveur de la langue française. Elle visait à protester contre le choix, fait par l'office de tourisme de la Touraine, de l'expression *Loire Valley* pour désigner le Val de Loire dans toute sa communication, même en France. L'opération a consisté à modifier, au vu et au su de tous, une affiche portant la mention en anglais.

Simple, pacifique, de bon goût, elle a été perçue et approuvée par un large public grâce à la distribution de tracts et au dialogue établi avec de nombreux voyageurs. La presse locale a relaté l'événement, ajoutant ainsi à sa publicité favorable.

Bravo aux militants DLF du Loir-et-Cher qui se sont impliqués, à Jean Clochard, inspirateur et acteur de l'action, et au président Christian Colonna, grand ordonnateur de la manifestation.

Voir http://www.langue-francaise.org/Info_loire_valley_07_2008.php

Marceau Déchamps, vice-président, Défense de la langue française

Voyez cette lettre adressée à Michel Schifres au *Figaro*

Monsieur,

Dans votre billet paru dans *Le Figaro* de ce matin, vous traitez avec justesse et ironie de la manie qui paraît avoir saisi certains de nos compatriotes consistant à utiliser sans aucune justification des termes anglais, et ce, même lorsque cela peut nuire à la compréhension pour le lecteur, l'auditeur ou le visiteur.

Personnellement, je me réjouis que, par cet article, vous aidiez à la prise de conscience des méfaits de cette dérive.

Permettez-moi cependant d'appeler votre attention sur les nombreuses « incartades » linguistiques commises quotidiennement par *Le Figaro*.

Outre les anglicismes presque banals comme « opportunité » (à la place d'occasion) ou « initier » (au lieu d'engager), on y trouve moult « prime time », « guest star », « low-cost », « crash », « coach », et j'en passe, qui sont autant d'inutiles blessures infligées à notre langue.

De manière plus visible encore, *Le Figaro* a choisi, en accord avec Orange, entreprise par ailleurs coutumière de l'une utilisation inconsidérée de termes anglais, de baptiser son émission quotidienne sur internet « Le Talk », alors qu'il eût été facile (et probablement plus « vendeur ») de lui donner un nom français.

Récemment, Hervé Bourges, dans un rapport consacré à la francophonie, déplorait que la France (sous-entendu les pouvoirs publics) ne défende pas suffisamment sa langue, comme le font sans aucun complexe de nombreux autres pays. Cela est certainement vrai, mais nous portons tous en tant que citoyens une responsabilité dans la situation actuelle...

Vous remerciant de votre attention, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Stéphane Marcihacy *

* *Stéphane Marcihacy est secrétaire général d'ALF*



Message de M. Claude Royer* adressé au médiateur de Radio-France

Nous sommes exaspérés par votre massacre permanent de la langue française alors que des termes équivalents en français existent depuis longtemps et étaient régulièrement utilisés et compréhensibles par tous.

Exemples récents :

1- Dernière soirée foot : Jacques Vendroux fait état d'un match « en live » qui signifie en français et en clair « en direct ».

2- Votre rédaction utilise dans les informations, pour parler du crime perpétré par un individu extérieur, le terme « sniper » alors que l'on doit employer des tas de mots équivalents en français tels que « franc-tireur », « tireur embusqué », « tireur isolé ».

Faites la police chez vos journalistes pour qu'ils emploient le français afin que notre langue demeure. N'oubliez pas que vous, les médias, vous êtes certainement les premiers responsables de la disparition progressive de notre langue et vous ne vous en rendez pas compte, par snobisme ambiant ridicule ou par inconscience coupable.

* *Claude Royer est adhérent d'ALF*

D'Alfred Mignot* à Aude de Bourbon-Parme

En réaction à la communication qui suit : 25/07/08 13:54,
« Slick » <communication@slick-paris.com

Bonjour,

Entre Français, je préfère parler et écrire français, et je ne suis pas le seul.

Merci de ne plus m'adresser vos communiqués en globish, ça fait rétro-ringard, maintenant que le capitalisme anglo-saxon arrive à son degré ultime d'obsolescence, et nous entraîne avec lui vers les possibles tréfonds d'une crise mondiale.

Mais, si vous ne maîtrisez plus assez le français (car trop influencée par le globish), et que vous voulez avoir l'air dans le coup, envoyez-moi plutôt vos communiqués en chinois, langue d'avenir.

Ou en japonais, pour le postmodernisme créatif.

Ou en espagnol, parce que la movida, c'est sympa.

Ou en italien, parce que c'est la langue du bel canto.

Bref, surtout pas de globish, ça nous donne un coup de vieux, on est ramené en quelques mots un siècle en arrière.

Bonne journée !

Alfred Mignot

*Alfred Mignot est adhérent d'ALF

Hello,

You are invited to discover the Slick 08 galleries selection. Slick is a contemporary art fair which will take place during the FIAC in Paris, from the 24th to 27th October (opening the 23rd by invitation only)

Slick will welcome 58 galleries on 2500m2

We present you in the press release hereafter :

- the list of the galleries
- a presentation of the new venue : the CENTQUATRE
- several theme to highlight your understanding of the the third edition of the fair (themes : nationality exposed / special projects / art, politics, and social spheres / urban art...)
- All the information about the event around the fair (performance, lecture, conferences) will be given in September.

•

You can have a look at the images for the media here :

<http://www.slick-paris.com/download08/slick08/slick08-visuelspresse.pdf>

•

If you need images in high resolution, please feel free to send me the name of the images and I will send you back a link to donwload it.

And if you need more information, please contact me.

(except from July 30rd to august 11th) Cordially,

Aude de Bourbon Parme communication@slick-paris.com +33 (0)6 14 62 14 48

À VOIR NOTAMMENT SUR LE SITE D'ALF

www.avenirlanguefrancaise.fr

- Communication de M^e Amboise au colloque international et interdisciplinaire : entreprises, cultures nationales et mondialisation CRNI, CRGNA, Université de Nantes (6 et 7 décembre 2007) : **La loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française et la protection des salariés dans la mondialisation** [Publications – Colloques]
- Lien vers le site Trésor de la langue français au Québec qui recense plus de **450 Lois linguistiques du monde entier** réunies et traduites par Jacques Leclerc de l'Université Laval du Québec [Liens – Législation – Lois linguistiques]
- L'introduction de la **Francophonie dans la Constitution** avec le débat au Sénat, le communiqué d'ALF et le commentaire de Christian Philip, représentant personnel du président de la République pour la Francophonie [Francophonie - La Francophonie dans la constitution]
- Le **début de mobilisation du Snesup** (principal syndicat de l'enseignement supérieur) concernant la place de la langue française à l'Université et dans la recherche [voir dans les **nouvelles** (page d'accueil)].
- Et quelques nouveaux exemples d'incivilités linguistiques [*et encore...* – **au musée des Horreurs**],

Avis à nos fidèles lecteurs

Les numéros du bulletin depuis janvier 2002 (n°14) sont téléchargeables

[ALF - Publications - Bulletin d'ALF]

ou [Téléchargements - Bulletins de l'Association]

P.S. si l'un d'entre vous dispose d'un (ou de plusieurs) numéros antérieurs (de 1 à 13) au format électronique qu'il nous les envoie par courriel à l'adresse suivante :

administrateur@avenirlanguefrancaise.fr

Merci d'avance.

PARUTIONS SIGNALÉES

- **Les Carnets d'un francophone**, Jean-Marie Borzeix, ancien directeur de France-Culture, conseiller à la présidence de la BNF.

La petite collection de Bleu autour, éditeur « Bleu autour », 115 p. , mars 2006.

Les carnets d'un francophone", par Jean-Marie Borzeix, ALF, toujours à la recherche de nourritures de l'esprit, vous recommande de consommer sans modération ce recueil sans prétention, en format de poche, typo élégante et beau papier, qui contient 64 brèves chroniques sur diverses questions, actuelles ou éternelles, tenant au bon usage de notre langue et de la francophonie, institutionnelle ou pas. À peu près tout ce qui gratouille, réjouit, irrite, explique en la matière est évoqué en quelques lignes posées, avec humour parfois, bon sens toujours. Idéal pour les transports en commun !

- **L'avenir de la Francophonie**

Revue internationale et stratégique - N° 71- Automne 2008

DERNIERE MINUTE

Le prix Jean Ferré (ex-prix Daudet) décerné pour 2008 à Albert Salon

Les auditeurs de la radio libre Radio Courtoisie ont décerné à notre président, le 9 novembre 2008 à la Mutualité, le prix Jean Ferré attribué chaque année à la personne qui a, selon eux, le mieux défendu la langue française au cours des trois années précédentes.